



CANADA MEDIA FUND FONDS DES MÉDIAS DU CANADA



CANADA-IRLANDE DU NORD
Mesure incitative
pour le codéveloppement de
projets audiovisuels

Formulaire conjoint de signature
2021-2022

La Mesure incitative Canada-Irlande du nord pour le codéveloppement de projets audiovisuels est une collaboration entre le Fonds des médias du Canada (FMC) et Northern Ireland Screen.

Les requérants doivent être familiers avec le programme Canada-Irlande du Nord pour le codéveloppement de projets audiovisuels avant de remplir le présent formulaire de demande.

DATE LIMITE POUR LES DEMANDES: le 1 SEPTEMBRE 2021

Titre du projet : _____ (le « projet »)

INFORMATION SUR LES REQUÉRANTS CANADIENS

DÉNOMINATION SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ REQUÉRANTE			
_____			<input type="checkbox"/> Au nom d'une société qui sera constituée en personne morale.
(« Requéranr canadien »)			
ADRESSE			

VILLE	PROVINCE	CODE POSTAL	
_____	_____	_____	
TÉL.	COURRIEL	SITE WEB	
_____	_____	_____	
RESPONSABLE DE LA DEMANDE:			

Courriel de la personne-ressource: _____			

INFORMATION SUR LES REQUÉRANTS DE L'IRLANDE DU NORD

DÉNOMINATION SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ REQUÉRANTE		
_____		<input type="checkbox"/> Au nom d'une société qui sera constituée en personne morale.
(« Requéranr de l'Irlande du Nord »)		
ADRESSE		

VILLE	CODE POSTAL	
_____	_____	
TÉL.	COURRIEL	SITE WEB
_____	_____	_____
RESPONSABLE DE LA DEMANDE:		

Courriel de la personne-ressource: _____		

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Par la présente, les soussignés, représentants autorisés du requérant canadien et du requérant de l'Irlande du Nord (et des corequérants, le cas échéant),

- autorisent le FMC (y compris Téléfilm Canada) et *Northern Ireland Screen* à divulguer tout renseignement et tout document se rapportant de quelque façon que ce soit à la Demande et à en discuter;
- divulguent et divulgueront rapidement tous les détails au FMC et à *Northern Ireland Screen* de toute poursuite, réelle ou potentielle, relativement au projet;
- reconnaissent que le FMC et *Northern Ireland Screen* administrent leurs programmes et appliquent leurs principes directeurs de façon discrétionnaire afin de garantir un financement à des projets qui contribuent à remplir leur mandat. Le requérant canadien et le requérant de l'Irlande du Nord (et les corequérants, le cas échéant) reconnaissent également que, en cas de questions concernant l'interprétation des *Principes directeurs 2021-2022 de la mesure incitative Canada-Irlande du Nord pour le codéveloppement de projets audiovisuels* ou du mandat et des objectifs du FMC et de *Northern Ireland Screen*, les interprétations du FMC et *Northern Ireland Screen* prévaudront;
- reconnaissent que Téléfilm Canada est l'administrateur de dossiers des programmes du FMC et que Téléfilm Canada est assujéti à la *Loi sur l'accès à l'information*. Par conséquent, toute autorisation octroyée au FMC par les présentes sera également octroyée à Téléfilm Canada à titre d'administrateur autorisé du FMC.

Par la présente, les soussignés déclarent solennellement et garantissent que toute l'information et tous les documents soumis dans le cadre de cette demande sont vrais, à jour et complets, et reconnaissent que la présente déclaration a le même effet que si elle était faite sous serment. Ce document doit être signé par le requérant canadien et le requérant de l'Irlande du Nord (et tous les corequérants, le cas échéant).

REQUÉRANT CANADIEN

Signature : _____
Je suis dûment autorisé

Nom : _____
(en lettres moulées)

Titre : _____
:

Date : _____

Signature : _____
Je suis dûment autorisé

Nom : _____
(en lettres moulées)

Titre : _____

Date : _____

REQUÉRANT DE L'IRLANDE DU NORD

Signature : _____
Je suis dûment autorisé

Nom : _____
(en lettres moulées)

Titre : _____

Date : _____
(JJ/MM/AAAA)

Signature : _____
Je suis dûment autorisé

Nom : _____
(en lettres moulées)

Titre : _____

Date : _____
(JJ/MM/AAAA)